

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2021

L'An Deux Mille vingt-et-un, le trois novembre à dix-huit heures trente minutes,

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BOISME

Dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Yves MORIN, Maire.

Date de convocation : 27 octobre 2021

PRESENTS: MORIN Y. – GINGREAU R. – CARRÉ I. – GONORD J-F. – DE PINA BORGES TAVARES M. –CHESSÉ A. – BROSSARD S. – GABORIAUD J-L.

ABSENTE EXCUSÉE : BONNIN B.

Madame Aurore CHESSÉ a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. FACTURATION TAXE FONCIERE DES 4 LOGEMENTS RUE DU PARC AU CCAS DE BOISMÉ POUR 2021 CM20211103-001

Monsieur le Maire explique que les logements du CCAS étant construits sur du terrain appartenant à la Commune de Boismé, la taxe foncière a été facturée à la commune.

Le CCAS tirant des revenus de ces 4 logements, il est normal qu'il rembourse la taxe foncière à la commune de Boismé ainsi que les frais de confection de rôle correspondants soit la somme de 2 002.29 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité, décide que la commune de Boismé facturera les 2 002.29 € de taxefoncière 2021 au CCAS de Boismé et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

2. DEVIS TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE VOIRIE RUE DU CHAMP CHARDON CM20211103-002

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise SARL JOURDAIN MICHEL pour des travaux complémentaires de voirie rue du Champ Chardon consistant en l'ouverture et la pose de réseau EP, la pose d'avaloirs et de plaques en fonte ainsi que le marquage au sol et la pose de la bande piétonne et des parkings à la résine gravillonnée pour la somme de 3 743.00 € HT.

Le conseil Municipal de Boismé, après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, accepte ce devis de la SARL JOURDAIN MICHEL pour la somme de 3 743.00 € HT soit 4 491.60 € TTC et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

Un courrier sera adressé aux habitants de la rue du Champ Chardon pour les informer de la réalisation de ces travaux.

QUESTIONS DIVERSES :

1. MAISON BOUCHERIT : la signature de l'acte aura lieu le 9 novembre prochain.

2. DEVIS TRAVAUX HYDROCURAGE AU PUY CHEVRIER CM20211103-003

Madame Régine GINGREAU, Adjointe au Maire, explique que des tuyaux d'évacuation d'eaux pluviales sont complètement bouchés au Puy Chevrier. Il faudrait les faire déboucher par hydrocurage. Un devis a donc été demandé auprès de l'entreprise AVSP SARP SUD OUEST.

Le devis proposé par cette entreprise s'élève à 415 € HT (comprenant un forfait de 2 heures pour les 15 ml à déboucher). Le prix de l'heure suivante est de 115 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, accepte ce devis de l'entreprise AVSP SARP SUD OUEST pour la somme de 415 € HT soit 498 € TTC et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

3. REMBOURSEMENT ACHAT MATERIAUX POUR PANNEAUX DE SIGNALISATION SUR LES CHEMINS A L'ASSOCIATION LES ROUTINS DE BOISME CM20211103-004

Monsieur le Maire présente la demande de l'Association des Routins de Boismé concernant le remboursement de l'achat de bois et d'un produit de traitement pour la confection de panneaux de signalisations sur les chemins de la commune. Le montant s'élève à 294.48 € TTC.

Le Conseil Municipal de Boismé, après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, décide de rembourser la somme de 294.48 € à l'Association des Routins de Boismé pour l'achat des matériaux nécessaires à la réalisation des panneaux de signalisation sur les chemins de la commune et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

4. DEVIS POUR LOCATION SONO PORTABLE ET DEUX MICROS POUR LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE CM20211103-005

Monsieur le Maire explique que pour la Cérémonie du 11 Novembre, il serait utile d'avoir une sono portable ainsi que deux micros. Le devis de location demandé auprès de C DANSE C ANIMATIONS s'élève à 60 €.

Le Conseil Municipal de Boismé, après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, accepte ce devis de 60 € proposé par C DANSE C ANIMATIONS et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

La cérémonie aura lieu sur la place à 11h30. L'apéritif, offert par la commune, sera servi à table.

5. ELECTIONS MUNICIPALES DU 14 NOVEMBRE 2021 :

Le tableau des tours de garde sera renvoyé par mail aux conseillers municipaux au début de la semaine prochaine. Les horaires sont de 8 h à 18 h.

Séance levée à 19 h 00 min

SIGNATURES

*Le Maire,
Yves MORIN*

*La Secrétaire,
Aurore CHESSE*

<i>GONORD Jean-François</i>	<i>Yves MORIN</i>	<i>Régine GINGREAU</i>
<i>BONNIN Brigitte</i> <i>Absente excusée</i>	<i>BROSSARD Sophie</i>	<i>CARRÉ Isabelle</i>
<i>DE PINA BORGES TAVARES</i> <i>Maria</i>	<i>CHESSE Aurore</i>	<i>GABORIAUD Jean-Luc</i>